

# Investissements Directs et Filiales de Groupes Etrangers : Rappel des Notions Fondamentales

Séminaire sur « Les Investissements Directs et les  
Implantations au Maroc des Filiales de Groupes Etrangers »,  
Office des Changes

Rabat, le 19 Décembre 2012

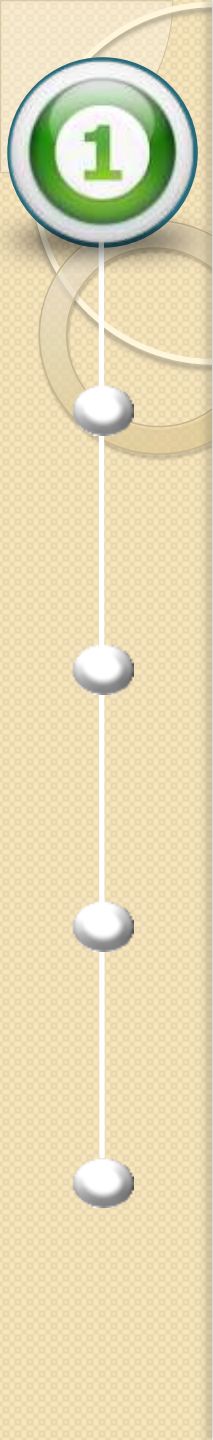


Mounir Rhandi, Chef de Division de la Balance des Paiements



# PLAN

- 1** Les Investissements Internationaux : manuels de référence
- 2** L'Investissement Direct Etranger : cadre conceptuel
- 3** Les Filiales de Groupes Etrangers : base de mesure des Statistiques FATS
- 4** IDE et FATS, quelles relations ?
- 5** Conclusion



# Les investissements internationaux : manuels de référence

- **OCDE,**  
« Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique »,  
Chapitre 3 : L'activité économique des entreprises multinationales (2005)  
« Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux »,  
chapitre 8 : investissement direct international et mondialisation, quatrième édition  
(2008)
- **Fonds Monétaire International,**  
« Balance of Payments and International Investment Position Manual », BPM6 (2009)
- **Eurostat,**  
« Manuel de recommandations relatives à la production des statistiques sur les  
filiales étrangères », deuxième édition (2009)
- **Nations Unies,**  
« Manuel des statistiques du commerce international des services », Chapitre 4:  
Statistiques des filiales étrangères et fourniture internationale de services (2010)

# L'Investissement Direct Etranger : cadre conceptuel

- « L'investissement direct est une relation financière par laquelle un résident d'une économie détient le contrôle ou une influence considérable sur la gestion d'une entreprise résidente d'une autre économie »
  - relation de Contrôle Vs relation d'Influence considérable
  - les relations d'investissement direct tendent à durer
- Une relation d'investissement direct est créée lorsqu'un investisseur direct possède directement un intérêt participatif qui lui confère plus de 10% des droits de vote dans l'entreprise d'investissement direct
  - Plus de 50% des droits de vote → Contrôle
  - Entre 10% et 50% des droits de vote → Influence (degré significatif)

# L'Investissement Direct Etranger : cadre conceptuel (2)

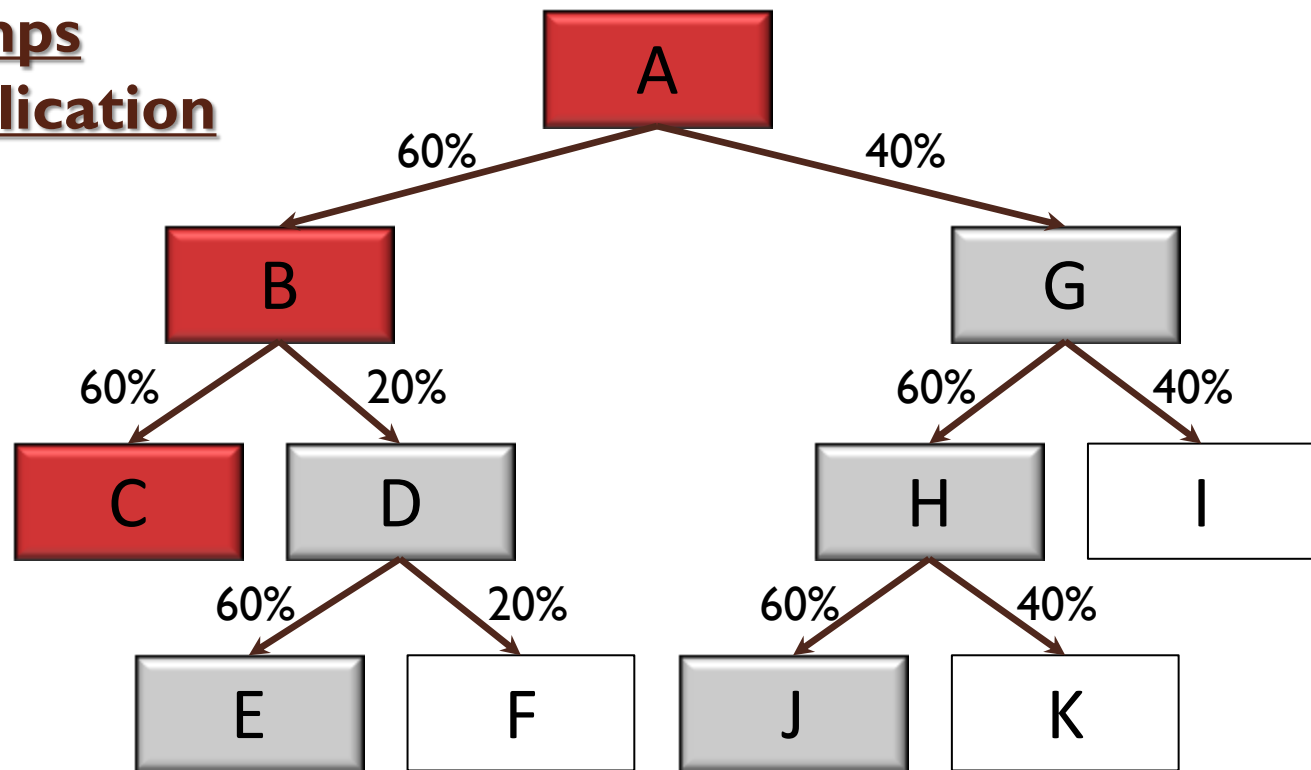
- L'investissement direct inclut également les investissements dans des entreprises sous contrôle ou influence indirecte.  
(le cadre de définition de la relation d'investissement direct du BPM6 prend aussi en considération les investissements dans des entreprises sœurs, les dettes entre entreprise apparentées et l'investissement à rebours)
  - **relation Directe Vs relation Indirecte**
  - les décisions des entreprises peuvent concerner l'ensemble du groupe
- Principes de la transmission indirecte du contrôle et de l'influence par l'intermédiaire d'une chaîne de participation:
  - (a) Le contrôle peut être transmis le long d'une chaîne de participation tant que le contrôle est maintenu à chaque maillon
  - (b) L'influence peut être engendrée en tout point d'une chaîne de contrôle
  - (c) l'influence ne peut être transmise que le long d'une chaîne de contrôle

# Les Filiales de Groupes Etrangers : base de mesure des Statistiques FATS

- Une Filiale de Groupe Etranger est une entreprise d'investissement direct sur laquelle l'investisseur direct est en mesure d'exercer son contrôle (plus de 50% des droits de vote)
  - Une entreprise associée est une entreprise d'investissement direct sur laquelle l'investisseur direct est en mesure d'exercer une influence considérable (10-50% des droits de vote), mais non le contrôle
- Les statistiques des Filiales de Groupes Etrangers (FATS) recouvrent les entreprises dans lesquelles l'investisseur direct contrôle, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote. En conséquence, ce champ exclut les entreprises associées.
- La recommandation d'intégrer au champs couvert par les statistiques FATS le sous-ensemble constitué par les filiales sous contrôle étranger, est indiquée dans quatre manuels de références (Eurostat, statistiques du commerce international des services, indicateurs de la mondialisation économique de l'OCDE et définition de référence)

# Les Filiales de Groupes Etrangers : base de mesure des Statistiques FATS

## Champs d'application



Remarque : les entreprises sont résidentes dans des économies différentes

**Chaîne de contrôle  
maintenue  
→ Champ IDE & FATS**

**Champ couvert  
uniquement par IDE  
(hors FATS)**

**Champ non couvert  
(hors IDE & hors FATS)**

# Statistiques IDE et FATS, quelles relations ?

- Si les statistiques des IDE fournissent des informations utiles sur les liens économiques entre les pays d'origine et d'accueil, d'autres données complémentaires sont nécessaires pour évaluer le poids économique de ces investissements.
  - les statistiques FATS permettent de mesurer les facteurs de production que consomment les entreprises d'investissement direct (exemple : emploi) ainsi que la production de ces entreprises (exemple : valeur ajoutée)

# Statistiques IDE et FATS, quelles relations ? (2)

Statistiques IDE	Statistiques FATS
Transactions (flux) et positions (stocks des avoirs et engagements)	Plusieurs variables économiques : chiffre d'affaires, emploi, valeur ajoutée, échanges de biens et services, etc
Investissements directs dans l'économie déclarante	Inward FATS [objet du séminaire]
Investissements directs à l'étranger	Outward FATS

## **Chronologie d'enregistrement:**

Les variables de flux sont enregistrées pour l'ensemble de la période sur la base des droits constatés

Les variables de stocks sont évaluées à la fin de la période de référence

## **Valorisation:**

Toutes les variables de transaction et de position doivent être valorisées à leur valeur de marché

# Conclusion

- Les statistiques des investissements directs étrangers et ceux des filiales de groupes étrangers constituent deux outils statistiques complémentaires d'analyse et de suivi des investissements étrangers au Maroc qui permettent une évaluation plus précise du poids économique de ces investissements
- L'introduction des statistiques sur les implantations au Maroc des filiales de groupes étrangers permettra de disposer d'informations statistiques à l'appui d'accords internationaux comme l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS)
- La réussite de ce projet nécessite de renforcer la coopération avec les institutions partenaires afin d'optimiser le dispositif de collecte d'informations statistiques